

Synthèse de la réunion de l'Assemblée générale de la FEFB asbl – S 15.11.2014 – Saint-Servais

Présents : Aurore Gillet (901), Fabrice Grobelny (501), Raymond van Melsen (psdt), Claudio Piacentini (501), Nicolas Rauta (229), Yvan Werner (901), Frédéric Bielik (551), Marc Dambiermont (618), Jean-Claude Herman (953), Cédric Sohet (209), Christian Henrotte (525), Corentin Henrotte (525), Philippe Collignon (601), Stéphane Joassin (621), Antonio Mollica (621), Vassilio Markopoulos (621), Vincent Lejeune (901), Gérald Bocken (954), Serge Watté (954), Laurent Wéry (961).

Procurations : de Robert Romanelli (501) pour Claudio Piacentini (501), de Michel Vanderlinden (954) pour Gérald Bocken (954).

Ont prévenu de leur absence : Pierre Van de Velde (951), Renaud Barreau (514), Daniel Halleux (618), Frédéric Belva (810), Eric Kloth (549), Roman Labin (208).

1. Accueil et enregistrement des mandataires par le secrétaire de 14H00 à 14H15

Cercles présents ou représentés par procuration et nombre de voix :

209	The Belgian Chess. C.I.	2 voix	
229	Caïssa Wolluwé		2 voix
501	CREC	3 voix	
525	La Bourlette Anderlues	1 voix	
551	a1-h8	1 voix	
601	CRELEL	6 voix	
618	L'Échiquier amaytois	3 voix	
621	La Tour d'Ans-Loncin	2 voix	
901	Royal Namur Echecs	3 voix	
953	Le Pion du Roi Nivelles	1 voix	
954	Cercle d'Échecs de Rixensart	1 voix	
961	Braine Échecs	2 voix	

Total : 27 voix

2. Ouverture officielle sous la direction du président.

Les points forts de l'année écoulée :

- une présence exceptionnellement nombreuse dans les activités organisées par nos responsables “jeunesse”;
- la création de 5 cercles;
- un nombre croissant de membres malgré l'augmentation de cotisation décidée par la dernière assemblée générale;
- de nouvelles créations dans les cercles tel que le tournoi des 12 heures de parties éclair;
- l'achat de 120 jeux et pendules;
- un contenu du “pion f” qui va dans le sens de l'universalité de ce qui se passe dans le monde du jeu d'échecs.
- une formation des enseignants à l'apprentissage du jeu d'échecs a été initiée par certains de nos collègues, avec succès.

Pour les finances – grâce à votre décision de l'an dernier et à la bonne gestion du trésorier – tout va bien.

Les accents à placer pour l'année à venir :

- reconnaissance à la qualité de fédération sportive, contact relancé auprès du nouveau ministre des sports de la Fédération Wallonie-Bruxelles.
- renforcer et améliorer notre efficacité. Les outils utilisés doivent être plus performants et plus “à la mode”: site web, Facebook, Twitter,...

3. Désignation de scrutateurs pour la réunion de ce jour.

Toutes les personnes présentes.

4. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale qui s'est tenue le 9 novembre 2013 à Marche-en-Famenne.

Approuvé.

5. Proposition de mise à jour des statuts : art. 2 et 35.

Art. 2 :

Le siège de l'association est établi à Charleroi (Jumet), rue de Lodelinsart, 53, dans l'arrondissement judiciaire de Charleroi.

Devient :

Art. 2 :

Le siège de l'association est établi à 6200 Châtelet, rue de Couillet, 169, dans l'arrondissement judiciaire de Charleroi.

Art. 35

L'exercice social commence le premier septembre pour se terminer le trente-et-un août suivant.

A titre transitoire, l'exercice social commençant le 1er janvier 2010 se termine le 31 décembre 2010 et l'exercice social commençant le 1er janvier 2011 se termine le 31 août 2011.

Devient :

Art. 35

L'exercice social commence le premier septembre pour se terminer le trente-et-un août suivant.

6. Rapport de la trésorerie.

Des questions ont été posées par rapport au portefeuille titres. Celui-ci est composé notamment de SICAV. Les risques sont limités. Les 1980,45 € sont à comprendre comme bénéfice acté et non réalisé.

Accepté sans condition

7. Rapport des vérificateurs aux comptes pour 2013-2014.

Le vérificateur, Robert Romanelli, propose de donner décharge aux administrateurs.

8. Votes sur l'approbation de ces comptes et sur la décharge aux administrateurs.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

A l'unanimité, l'AG donne décharge aux administrateurs.

9. Vote sur le montant des cotisations.

Des questions se posent sur l'intérêt d'affilier des jeunes auprès des fédérations. Ils jouent peu ou pas de parties officielles. Les retours en ressources humaines ou financières sont faibles ou inexistantes pour la formation des jeunes. Rappelons que les jeunes sont des membres à part entière : ils reçoivent le "pion f", ils entrent dans la comptabilité des 3,00 euros redistribués aux ligues, ils participent à la capitalisation des voix pour les prises de décisions aux AG.

Il est bon de rappeler que les ligues peuvent recevoir un subside de 500,00 € en remettant un rapport jeunesse auprès du CA de la FEFB. Ces 500,00 € sont redistribués au mieux dans les cercles.

Le montant des cotisations est inchangé.

10. Vote sur le budget 2014-2015.

On serait en boni de 1640,00 euros.

Accepté avec la modification du poste 606000 internet, 120,00 euros au lieu de 100,00 euros.

11. Elections statutaires. Mandats d'administrateurs.

Sont sortants : MM. Fabrice Grobelny et Ivan Werner.

Est sortant et rééligible : M. Renaud Barreau.

Sont candidats : MM Cédric Sohet et Jean-Paul Tomasi.

	Pour	Abstention	Contre
Renaud Barreau	26	0	1
Cédric Sohet	27	0	0
Jean-Paul Tomasi	19	6	2

12. Elections de deux vérificateurs aux comptes.

Corentin Henrotte et Robert Romanelli.

13. Présences et représentation des cercles aux assemblées générales de la FRBE asbl.

Proposition : représentation via les cercles et non via les ligues.

14. Divers :

- Nivelles (953) est candidat pour l'organisation d'un JEF.

- Ayons une attention aux personnes handicapées. Prévoyons les modalités pratiques nécessaires pour leur permettre l'accès à nos activités.

- Rixensart (954) a créer son propre échiquier géant en tissus (cases : 40cm/40cm). Il est à la disposition des cercles qui souhaitent l'utiliser pour l'un ou l'autre événement.

- A ce jour, les cercles suivants ne sont pas en ordre de cotisation : 244 Brussels C.C., 521 Tournai, 548 Caïssa Europe, 960 Echiquier Rebecquois.

15. Séance académique suivie d'une rencontre informelle autour du verre de la convivialité offert par la FEFB asbl.

A l'unanimité, les membres de l'assemblée générale élèvent Monsieur Fabrice Grobelny au titre de membre d'honneur du Conseil d'administration de la FEFB asbl.

Début à 14H15 – Fin à 16H45.

Frédéric Bielik – P13 .02.2015 – fredbielik@gmail.com – 0496 234 642